

UNE EXPERTISE LOCALE

Guinée Equatoriale

Vous souhaitez dynamiser votre développement à l'international et vous recherchez un partenaire sur lequel vous appuyer pour mener à bien vos projets ? Société Générale de banques en Guinée Equatoriale vous accompagne dans la réalisation de tous vos projets et de toutes vos transactions à l'international.

SUR LE PAYS

La Guinée Equatoriale est un pays en pleine transition. Bien qu'elle connaisse encore des faiblesses qui caractérisent les États en voie de développement, ses performances économiques confirment la phase de croissance.

Après une période de construction des grandes infrastructures entre 2000 et 2014, l'accent est désormais mis sur la promotion d'un développement diversifié qui permettra une réduction significative de la pauvreté et une meilleure harmonisation du développement.

L'ambition de la Guinée Equatoriale est de rejoindre la catégorie des « Pays Émergents ».

CARTE D'IDENTITÉ

Capitale : Malabo

Superficie : 28 051 km²

Population : 1,4 M habitants

Monnaie locale : Franc CFA (XAF)

PIB/Habitant : 7 131 \$/hab

Taux de croissance : -6,0 %

Taux d'inflation (moyen) : 3,0 %

Solde budgétaire/PIB : -4,0 %

Balance courante/PIB : -9,6 %

Dette externe/PIB : NC

Rating : -

Pôles économiques (en % du PIB) :

Agriculture 2,5 %, Industrie 50,5 %, Services 46,7 %

Partenaires à l'export :

Chine 17 %, Corée du Sud 16 %, Espagne 9,6 %

Partenaires à l'import :

Pays-Bas 19 %, Espagne 18 %, Chine 16 %

Fuseau horaire : UTC/GMT +1h

Langue : espagnol, français, portugais

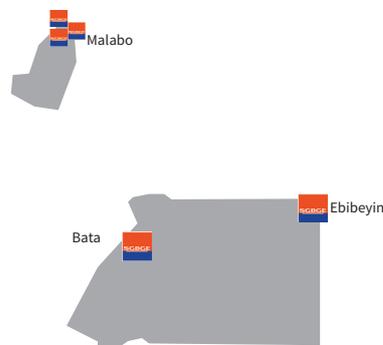
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUES EN GUINÉE EQUATORIALE (SGBGE)



SGBGE a lancé ses activités en Guinée Equatoriale en 1998. La filiale dispose aujourd'hui de six agences : quatre à Malabo (dont une dans le nouveau siège), une à Ebibeyin et une à Bata, la capitale économique.

Forte de son appartenance au réseau international du Groupe, Société Générale de Banques en Guinée Equatoriale a pour ambition de devenir l'un des principaux acteurs bancaires du pays.

SGBGE propose une offre commerciale de banque universelle et a vocation à accompagner les opérateurs économiques dans leurs projets.



6 AGENCES

14 DAB

32 200 CLIENTS dont

1 300 ENTREPRISES

255 COLLABORATEURS

Pour en savoir plus :

www.import-export.societegenerale.fr

VOTRE CONTACT :

Delphine SIWIEC - delphine.siwiec@socgen.com

www.societegenerale.gq

OFFRES PRODUITS ET SERVICES DE SGBGE

BANQUE AU QUOTIDIEN

- COMPTE COURANT en monnaie locale
- MOYENS DE PAIEMENT DOMESTIQUES : virements, effets de commerce, chèques, mises à disposition de fonds, virements de masse
- BANQUE À DISTANCE : recevez par SMS les informations et événements clés de votre compte professionnel.
- SERVICES MONÉTIQUES : DAB, cartes Express, Visa Gold et Visa Classic, TPE (cartes visa, Mastercard et CUP)
- SERVICES À L'INTERNATIONAL : domiciliations import/export, transferts reçus et émis, crédits et remises documentaires, garanties internationales, opérations de change, transferts d'argent Western Union
- BANQUE ÉLECTRONIQUE ET OUTILS DE CASH MANAGEMENT :
 - gestion de vos comptes domestiques à distance
 - relevés de compte fin de journée MT940
 - réception des ordres de paiement MT101

FINANCEMENTS

- FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION : découverts, ouvertures de crédit, crédits court terme, cautions, garanties financières
- FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS : crédits à moyen et long terme
- BANQUE D'INVESTISSEMENT : financements structurés, financements de projets, syndication

SERVICES POUR VOS SALARIÉS

- CONVENTIONS ENTREPRISES : crédits à taux préférentiels, produits et services pour les salariés d'entreprises clientes à des conditions avantageuses
- Cartes salaires pour les entreprises
- Une gamme complète de produits de banque au quotidien (cartes, packages, découverts, banque à distance.)
- Espaces premier pour le top management

VOS QUESTIONS PRATIQUES

CADRE JURIDIQUE FAVORABLE A L'INVESTISSEMENT ?

La Loi n° 7/1992, datée du 30 avril, sur le régime d'investissement en Guinée Equatoriale est ferme dans sa volonté de renforcer l'appui au secteur privé en lui apportant toutes les garanties nécessaires à assurer le décollage économique du pays.

Par ailleurs, l'appartenance de la République de Guinée Equatoriale à l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), son ancrage dans la communauté internationale et son adhésion aux principes universels de règlement des différends des affaires, ainsi que ses relations soutenues avec les principaux bailleurs de fonds internationaux (FMI, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement), constituent autant de gages de protection des investissements privés.

QUELLES FORMALITÉS POUR CRÉER UNE ENTREPRISE ?

La création d'une société en Guinée Equatoriale nécessite des apports (numéraire, nature, ou industrie) et la rédaction de statuts, sous la forme soit d'un acte unilatéral (société unipersonnelle), soit d'un contrat. Les fonds doivent préalablement faire l'objet d'un dépôt en banque dans un compte ouvert au nom de la société ou en l'étude d'un notaire, par les fondateurs. La libération des apports est constatée par notaire au moyen d'une déclaration notariée de souscription et de versement.

LA REGLEMENTATION DES CHANGES ?

La réglementation des changes est assez stricte et abondante.

Importation de biens : Il est nécessaire de « déclarer » toute importation auprès des services de douane. Le règlement d'un acompte avant la livraison des marchandises est autorisé. Le règlement de prestations de service est autorisé s'il existe un contrat de prestation ainsi que les factures justifiant les services réalisés.

Régime des investissements étrangers : la Guinée Equatoriale souhaite promouvoir les investissements étrangers.

L'Etat garantit la liberté de transfert des capitaux, des bénéfices régulièrement acquis, des fonds provenant de la cession d'entreprises.

LES PAIEMENTS ENTRE ENTREPRISES ?

La compensation des chèques et des virements est dématérialisée et automatisée, ce qui permet un traitement rapide des opérations (48h maximum).

De nouveaux modes de paiement émergent : il s'agit des paiements par cartes bancaires (VISA – MASTERCARD – UPI) mais aussi la possibilité de faire des prélèvements automatiques.

Les paiements étrangers doivent respecter la réglementation des changes. Ils doivent se faire via transferts Swift, mais aussi via des crédits documentaires d'importation ou des remises documentaires imports.

SGBGE est à votre écoute, n'hésitez pas à demander conseil à votre contact privilégié pour réaliser vos projets à l'international.

VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ SGBGE :

Delphine SIWIEC - delphine.siwiec@socgen.com

Siège Social : MALABO II (Rotonda Arab Contractors) Malabo ; Internet : www.societegenerale.gq